



# Rapport tirant le bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC « Les Coutures »

Cléon

ANNEXES



Métropole RouenNormandie - Département Seine-Maritime - Cléon - 2014 - 14/12/17 - Cléon - Source : IGN - 2014 - Cléon - Métropole RouenNormandie



# SOMMAIRE

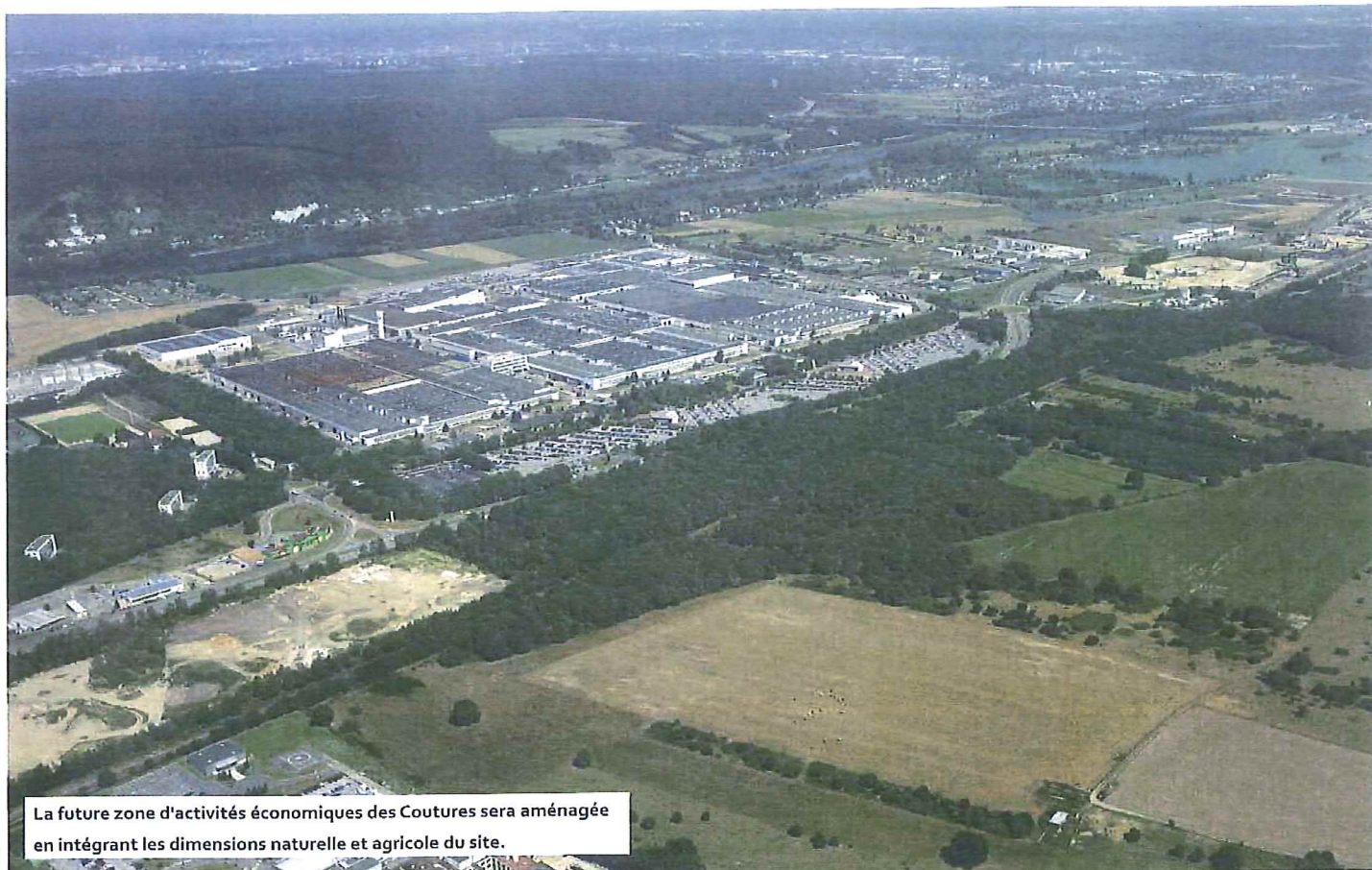
**ANNEXE 1 PUBLICATIONS**

**ANNEXE 2 REUNION PUBLIQUE**



# Économie : une nouvelle zone d'activités aux Coutures

La Métropole prépare la création d'une nouvelle zone d'activités économiques sur les communes de Cléon et Freneuse. Elle devrait accueillir à terme environ 1 500 emplois.



La future zone d'activités économiques des Coutures sera aménagée en intégrant les dimensions naturelle et agricole du site.

© DR

**ÉCONOMIE** Pour poursuivre le développement économique de son territoire, la Métropole procède à la redynamisation des friches industrielles et la création de nouveaux sites. C'est dans ce cadre qu'elle poursuit les études relatives à la création d'une nouvelle zone d'activités économiques, sur les communes de Cléon et Freneuse, sur la zone dite des Coutures. Sa situation privilégiée en plein cœur d'un tissu économique dense et dynamique avec la proximité immédiate de l'usine Renault et les zones d'activités du Moulin I, II, III et IV, sa desserte routière performante avec la RD7 et l'Autoroute A13 (axe Paris-Caen avec l'échangeur de Tourville-la-Rivière à 5 minutes), une desserte en transport en commun ainsi que sa situation à proximité de la Seine et du port fluvial Angot (accès via la RD 144) lui confèrent des atouts indé-

niables pour le développement d'activités économiques.

Compte tenu de sa superficie (près de 80 hectares) et de la présence d'une voie ferrée, traversant le site d'étude, l'aménagement du site va avoir lieu en deux temps. Dans un premier temps, le secteur Nord de 12 hectares situé entre la RD7 et la voie ferrée pour lequel une zone d'aménagement concerté (ZAC) sera créée en 2016.

Le potentiel d'accueil est d'environ 8 hectares de surfaces cessibles autour des activités tertiaires et mixtes-artisanales. Près de 500 emplois sont prévus.

L'aménagement d'un pôle de vie et de services à destination des usagers et des entreprises des zones d'activités voisines trouvera également place dans cette zone. Dans un second temps, le secteur Sud d'environ 65 hectares situé au-delà de la

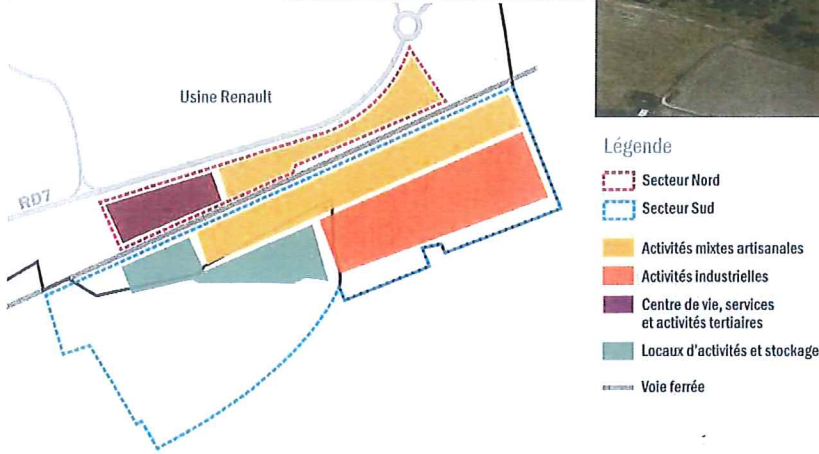
voie ferrée s'étend jusqu'au coteau de Freneuse. Compte tenu des contraintes topographiques, paysagères et agricoles de ce secteur, la moitié des surfaces cessibles seront destinées à accueillir des activités industrielles, mixtes/artisanales, et des locaux d'activités. Un potentiel de 1 000 emplois a été identifié.

La Métropole souhaite intégrer pleinement dans l'aménagement de cette future zone les dimensions naturelle, forestière et agricole qui occupent actuellement la zone d'étude. Le projet fera ainsi l'objet d'intégration paysagère et environnementale soignée et proposera un plan d'aménagement (qui s'imposera aux futures entreprises) respectueux des continuités écologiques existantes.





Photo : Métropole Rouen Normandie



PARC D'ACTIVITES « LES COUTURES »

## Une nouvelle zone d'activités économiques

La Métropole Rouen Normandie prépare la création d'une nouvelle zone d'activités économiques. Ce parc d'activités « Les Coutures » devrait permettre d'accueillir 1 500 emplois, à terme, dont 500 emplois pour le secteur Nord dans la première phase d'aménagement de la zone (à partir de 2018).

L'aménagement du territoire communal est un enjeu majeur pour la Métropole Rouen Normandie dans le cadre du développement économique métropolitain. Cléon, en particulier la zone des Coutures, bénéficie d'une situation privilégiée en plein cœur d'un tissu économique dense avec l'Usine Renault et les zones d'activités Moulin I, III et IV. L'accès direct à la RD7 et l'autoroute A13, le réseau de transports en commun et la proximité avec la Seine (Port Angot) sont des atouts certains pour le développement d'activités économiques. Dans ce cadre, la Métropole Rouen Normandie prépare la création du parc d'activités « Les Coutures » de 80 hectares répartis sur les communes de Cléon et de Freneuse.

### Un projet d'aménagement en deux temps

Compte tenu de sa superficie et de la voie ferrée, l'aménagement de la zone des Coutures est divisé en deux secteurs. Le premier, le secteur Nord est situé entre la RD7

et la voie ferrée. Cet espace sera destiné aux activités tertiaires et mixtes-artisanales sur 12 hectares. Un pôle de vie et de services à destination des usagers et des entreprises des zones d'activités avoisinantes verra le jour également sur cette zone. Le second, le secteur Sud est situé au-delà de la voie ferrée et s'étend jusqu'aux cotés de Freneuse. Les entreprises d'activités industrielles et celles d'activités mixtes artisanales avoisineront des locaux d'activités et de stockage. Compte tenu des problématiques fortes en matière d'accessibilité et de foncier, et la volonté de préserver les perspectives visuelles afin d'avoir une bonne intégration paysagère, seuls 35 hectares seront cessibles sur les 65 hectares. Le projet fera l'objet d'une intégration environnementale soignée et proposera un plan d'aménagement respectueux des continuités écologiques existantes. Ce plan s'imposera aux futures entreprises. Ainsi dans le respect de l'environnement et d'un aménagement paysagé fort, cette zone permettra, à terme, d'accueillir environ 1 500 emplois.



### Soins esthétiques à Cléon

« J'exerce ce métier car j'aime prendre soin des gens » explique Gwenaëlle, qui revient sur ses motivations. Elle a débuté cet été son activité d'esthéticienne à son domicile, rue de la Résistance à Cléon. La jeune esthéticienne propose des soins du visage et du corps, des épilations, et des prestations de manucure et maquillage. Uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h à 19h, et le samedi, de 9h à 12h.

Beauty By Gwen- Esthéticienne  
66 rue de la Résistance - Cléon  
07 86 09 62 29



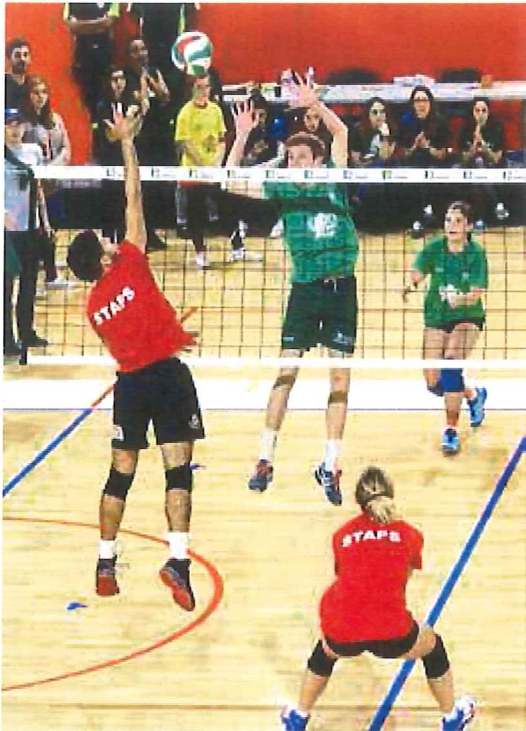
### Sébastien Licour, à la tête de la restauration municipale

Suite au départ de Christian Curé en juillet dernier, Sébastien Licour a pris les responsabilités de directeur de la restauration Municipale. Antoine Grisel (à droite sur la photo), le remplace sur le poste de chef de production à l'Unité Centrale de Production des Repas (UCPR). La restauration municipale produit les repas des restaurants scolaires de la commune. Ce service municipal permet d'offrir aux enfants des repas équilibrés confectionnés avec des produits locaux de qualité.



ACTUALITÉS

## EN SHORT LES ÉTUDIANTS !



Ils étaient près de 6 200 l'année dernière... Ils ont mouillé le maillot, donné de la voix, battu des records même, et attendent avec impatience la nouvelle édition de la Rouen Normandie Sup'Cup!

Les 16 et 18 novembre, les étudiants de la Métropole s'affronteront à nouveau lors d'épreuves sportives, à la piscine de l'île Lacroix à Rouen le jeudi soir pour le défi boat et une course de paddle, et au Kindarena le samedi pour les désormais incontournables tournois de volley, balle aux prisonniers, aviron indoor, tennis de table...

L'événement festif, ouvert aux étudiants issus des différents départements de l'Université ou établissements d'enseignement supérieur du territoire, sera cette année encore précédé du concours de clics permettant de voter pour sa chorégraphie préférée (du 10 au 17 novembre).

**Vous souhaitez participer ?**

**Faites-le savoir dès maintenant auprès de votre BDE (bureau des étudiants) !**



## Aides agricoles : déposez vos dossiers

Vous portez un projet qui développe les filières courtes et durables? Présentez-le à l'appel à projets agricoles de la Métropole. Vous avez jusqu'au 13 octobre pour déposer un dossier. Les projets doivent agir en faveur de la protection des ressources en eau sur les aires d'alimentation de captage ou en faveur des circuits courts sur le territoire de la Métropole. Les aides sont destinées à l'achat de matériel neuf ou d'occasion, à la construction ou la réhabilitation de bâtiments agricoles et, sous certaines conditions, à l'acquisition de foncier agricole.

[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

### en chiffres

# 25

C'est le nombre de nouveaux terrains mis à disposition des éleveurs, des associations ou des particuliers propriétaires d'animaux, pour y réaliser gratuitement de l'éco-pâturage. Soit environ 21 hectares répartis sur une quinzaine de communes du territoire. Après le succès de ses deux premiers appels à candidature, la Métropole poursuit ainsi son action en faveur de ce mode d'entretien écologique, et innove même en proposant désormais une banque en ligne. Alimentée régulièrement, celle-ci permet de consulter l'ensemble des sites disponibles et de candidater tout au long de l'année.

[www.metropole-rouen-normandie.fr/  
ecopaturage-dans-la-metropole](http://www.metropole-rouen-normandie.fr/ecopaturage-dans-la-metropole)

## DÉCOUVREZ LES COUTURES

Pour contribuer au dynamisme de son territoire et renforcer son attractivité, la Métropole aménage de nouveaux parcs d'activités. Le parc des « Coutures », situé à Cléon, est un des sites stratégiques identifiés. Les études préalables ont été engagées. Ce sont à terme près de 13 hectares destinés à accueillir des activités mixtes-artisanales, des services, des bureaux, de façon notamment à renforcer l'écosystème industriel autour de Renault, dont l'usine est situé en face, et à proximité immédiate des parcs d'activités existants du Moulin I, II, III et IV (dont les travaux d'aménagements vont être réalisés fin 2017). Une réunion d'information et de présentation du projet est organisée en mairie de Cléon, le 17 octobre à 17 h 30.

**Pour plus de renseignements: [emmanuelle.levallouis@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:emmanuelle.levallouis@metropole-rouen-normandie.fr), 02 35 52 92 16.**





Fabienne Telliez, accompagnée du Maire de Cléon, lors de la fête du Sillage au quartier des Fleurs.

ASSOCIATION LE SILLAGE

## Fabienne Telliez, Présidente du Sillage

*Fabienne Telliez, a pris les rênes du Sillage. Cette association coordonne les activités sociales et de loisirs, auprès des enfants et des familles.*

Depuis qu'elle a décidé de poursuivre sa carrière à Oissel, Fabienne Telliez, n'a quitté la commune que pour son travail. Suite aux démissions de Jean-Jacques Moustier et Jean-Marie Murel, cette cléonnaise est devenue la nouvelle présidente du Sillage. « *Ils m'ont tous les deux convaincue de reprendre ce rôle* » explique-t-elle. Âgée de 54 ans, Fabienne Telliez n'est pas inconnue au bataillon. De nature altruiste, elle s'est toujours investie dans la vie de la cité, à tous les niveaux : professionnel, politique et associatif. En 1991, elle arrive à Cléon pour devenir professeur des écoles. Seulement un an après, cette havraise posera ses

valises sur la commune. Elle débute comme stagiaire, puis devient professeur à l'école Pierre et Marie Curie. En 2006, elle prendra la direction de l'école maternelle du Bois Rond, puis, six ans après, celle de l'école Curie. Concernée par sa nouvelle commune d'adoption, elle décide de s'impliquer comme conseillère municipale puis adjointe au Maire durant trois mandats, jusqu'en 2014.

« Le Sillage », est une association qu'elle connaît bien. Auparavant, elle a siégé au conseil d'administration du centre social Bobby Lapointe, et dernièrement, depuis la fusion, à celui de l'association Le Sillage. La

présidence est un rôle important, qui implique de nombreuses responsabilités. Dans cette nouvelle tâche, les membres du bureau la soutiennent « *Je ne veux pas prendre de décision seule, mais en équipe. Dans le bureau du Sillage, les gens travaillent bien, chacun se complète en apportant ses compétences* ». Par ses actions et son implication elle est devenue une actrice locale connue et reconnue « *J'ai marqué l'école Curie, j'espère marquer le Sillage* ». Son attachement à Cléon, elle le revendique fièrement « *Rester dans l'association, c'est une manière de rester active dans la vie cléonnaise* ».



*Trucs et astuces en cuisine*  
de la restauration municipale

### Délicie sucré d'automne : La tarte tatin

#### Recette pour 8 personnes

8 pommes golden - 1 pâte feuilletée - 2 sachets de sucre vanillé - Cannelle en poudre - 100 g de beurre.  
- 100 g de sucre en poudre.

Préchauffer le four à 180°. Dans un moule à tarte, faire fondre le beurre directement sur le feu. Ajouter le sucre. Baisser le feu pour faire un caramel. Éplucher les pommes entières. Les couper en deux et enlever le cœur sans défaire les moitiés. Disposer les pommes reconstituées en couronne dans le plat. Les pommes doivent pocher dans le caramel pour obtenir une couleur dorée. Saupoudrer de cannelle et de sucre vanillé. Sortir le tout du feu et recouvrir de pâte feuilletée en appuyant bien sur les bords. Mettre au four 35 à 40 minutes. Déguster tiède..



métropole  
ROUEN NORMANDIE

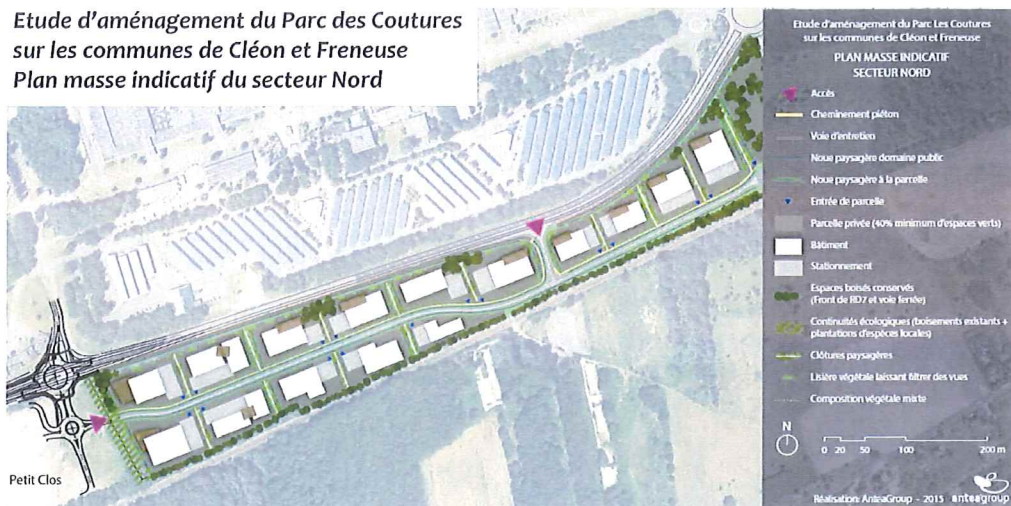
ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES

## Réunion d'informations : Parc des Coutures

Pour contribuer au dynamisme de son territoire et renforcer son attractivité, la Métropole Rouen Normandie aménage de nouvelles zones d'activités économiques (ZAE). La zone des « Coutures » située à Cléon est un des sites stratégiques identifiés par la Métropole pour lequel les études préalables ont été engagées. A terme, ce sont près de 13 hectares destinés à accueillir des activités mixtes-artisanales, des services, des bureaux... sur des terrains situés face à l'usine Renault et à proximité immédiate des zones d'activités existantes du Moulin I, II, III et IV (dont les travaux d'aménagements vont être réalisés prochainement). Une réunion d'information et de présentation du projet est organisée en Mairie de Cléon, le mardi 17 octobre 2017 à 17h30.



Etude d'aménagement du Parc des Coutures  
sur les communes de Cléon et Freneuse  
Plan masse indicatif du secteur Nord



RÉGION  
NORMANDIE



métropole  
ROUENORMANDIE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

## Création du Parc des Coutures

Lors de la réunion publique du 17 octobre dernier, la Métropole Rouen Normandie a présenté son projet d'aménagement de la Zone d'Activités Economiques sur les communes de Cléon et Freneuse : Parc des Coutures.

Au cœur d'une boucle de la Seine, le secteur d'Elbeuf est le deuxième pôle urbain de la Métropole Rouen Normandie. Située sur les communes de Cléon et de Freneuse, la zone des Coutures bénéficie d'une situation privilégiée en plein cœur d'un tissu économique dense avec l'Usine Renault et les zones d'activités du Moulin I, II, III et IV à proximité. Dans ce cadre, la Métropole Rouen Normandie prépare la création d'un parc d'activités dont la première phase, l'aménagement du secteur Nord,

sera destiné aux activités tertiaires et mixtes-artisanales sur 12 hectares. Sur cette partie, l'objectif est d'initier un nouveau dynamisme économique et de développer une attractivité résidentielle. L'enjeu est surtout économique. En renforçant le marché du travail sur notre territoire, ce projet devrait permettre de créer 500 emplois. Le projet fera l'objet d'une intégration environnementale soignée et proposera un plan d'aménagement respectueux des continuités écologiques existantes (exemples présen-

tés ci-dessous) qui s'imposera aux futures entreprises. L'aménagement de la zone et sa commercialisation seraient engagés à partir de 2019.

### Donnez votre avis !

L'exposition qui présente ce projet est actuellement à l'hôtel de ville. Un registre est également mis à disposition du public pour permettre aux habitants de consigner l'ensemble de leurs remarques, questions et observations.

[www.ville-cleon.fr](http://www.ville-cleon.fr) (Vivre à Cléon > Urbanisme et grands projets > ZAE Les Coutures)

## Extraits du projet paysager du Parc des Coutures

### La continuité écologique en transition avec le petit Clos Un espace ouvert de transition paysagère



Une ouverture visuelle en entrée de zone d'activité



Un jeu d'asymétrie et d'alternance de végétaux de tailles différentes pour préserver la trame verte tout en assurant une vitrine économique.

Des merlons accueillant une haie vive plantée d'espèces végétales locales

### L'axe central de desserte à l'ouest Une ambiance de rencontre, entre espace ouvert et noues



Strate arbustive - massifs - essences spontanées de haies bocagères

Promenade au bord des noues paysagères

Strate arborée de taille variée en situation isolée et alignée ponctuellement, conférant une limite intime aux parcelles tout en ménageant des ouvertures.

Strate herbacée par massifs dans les noues

## • **1 500 emplois sur Cléon/Freneuse ?**

Le projet est porté par la Métropole de Rouen. Il s'agit d'aménager une nouvelle zone d'activité sur les communes de Cléon et de Freneuse (80 ha) pour y accueillir des entreprises et des services. Objectif : 1 500 emplois.



# Le film d'une année

Cléon. Après avoir dressé le bilan de 2016, le maire a fait le point sur les projets d'urbanisme visant à donner un nouveau visage à la commune.



Cette année la zone économique du Moulin IV accueillera ses premières entreprises

À l'issue de la projection du film *Les images et les mots*, le maire Frédéric Marche est revenu éclairer les choix et orientations de l'équipe municipale à la lumière de l'histoire. Celle d'une petite commune rurale qui connut sa révolution industrielle avec l'arrivée en 1958 de Renault. « Cléon est une ville atypique qui s'est bâtie grâce, avec et autour de Renault », explique le maire détaillant ce que « des moyens financiers conséquents ont permis » : écoles, salles de sports, de spectacle, une médiathèque, un centre social...

« Tout cela fait partie de notre paysage et personne ne souhaiterait le remettre en cause. Mais il faut entretenir et faire vivre cet ensemble et donc trouver des moyens d'assurer sa pérennité, alors que nos recettes fiscales sont en baisse. »

Parmi les priorités, la vidéo-protection a pris du retard pour des raisons réglementaires mais sera installée en centre-ville avant un déploiement plus large en concertation avec la police nationale. En ce qui concerne le logement, il a rappelé qu'une ville qui ne construit pas perd ses habitants. « Pour stopper l'hémorragie, nous avons décidé de partager nos projets d'urbanisme avec les riverains. Le premier projet que nous développerons est basé sur l'accession à la propriété de maisons individuelles, libres de constructeur ».

Le second projet, engagé depuis plus de huit ans concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Berges de l'Etang. « Un dossier extrêmement complexe à mettre en œuvre depuis que nous savons que des fouilles archéologiques seront nécessaires ».

## Un désert commercial

Quant au Programme national de renouvellement urbain (PNRU), il permettra au quartier Des Arts, Fleurs et Feugrais d'apporter sa pierre à la nouvelle image de la ville que tous les Cléonais attendent. « Cela fait un an que nous travaillons sur ce dossier, réalités techniques et administratives obligent », confie le maire en indiquant qu'un chef de projet gère le dossier, le coût de ce poste étant pris en charge par la Métropole.

Une opération qui selon Frédéric Marche changera et transformera la vision de la ville. « C'est notre objectif principal ». Le commerce est bien mal en point. « Il existe chez nous un désert commercial », le dépôt de pain de la place Saint-Roch a fermé « une décision exclusive de son propriétaire ». « Nous aiderons dans le cadre réglementaire un nouveau commerçant mais seule la collectivité ne pourra rien », affirme l'édile qui rappelle que les habitu-

des de consommation ont changé avec une grande distribution dominante « et créatrice d'emploi ».

2017 verra la zone économique du Moulin IV accueillir ses premières entreprises, avec des emplois à la clef. Suite au développement de la zone « Des Coutures » par la Métropole face à l'usine Renault, l'aire d'accueil des gens du voyage devra être déplacée. Le maire a confirmé l'arrivée du très haut débit pour le fin de l'année 2017. Le premier magistrat a encore insisté sur le rôle essentiel du monde associatif pour une société qui fasse sens avec elle-même. Il a aussi remercié les enseignants et enfants qui se sont investis lors des cérémonies patriotiques. Pour les seniors, il a évoqué les animations prévues « citoyenneté intergénérationnelle et vivre ensemble ne font qu'un ».

Point important pour les habitants, Frédéric Marche a annoncé : « Malgré les contraintes budgétaires, je proposerai de maintenir les taux d'imposition communaux, inchangés depuis 1995, tout en invitant chacun à faire preuve d'analyse pour continuer à offrir des services et activités de qualité ». Enfin, en cette année électorale chargée, voici une information utile pour tous les citoyens : les bureaux de vote, au nombre de quatre, seront regroupés en un seul lieu, salle Marcel-Cerdan.